



Les mille et un atouts des plantes aromatiques et médicinales

MAP/Archives

Les mille et un atouts des plantes aromatiques et médicinales Améliorer la qualité pour servir au mieux l'économie sociale Plus de mille coopératives opérant dans le domaine des plantes médicinales et aromatiques, ainsi que 20.000 de leurs employés sont concernés par une convention qui devrait être signée prochainement et dont les acteurs sont : le secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et l'Agence nationale des plantes médicinales et aromatiques (ANPMA). Les objectifs de cette convention sont l'amélioration de la qualité des plantes et la mise à niveau des coopératives. Ce dernier volet revêt une importance particulière vu que la majorité des coopératives fonctionnent avec des techniques traditionnelles. Des aspirations ayant pour toile de fond, le concept d'économie sociale et solidaire (ESS), soit un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. C'est donc dans ce cadre qu'une réunion s'est dernièrement tenue à Taounate, au siège de l'ANPMA, lors de laquelle les projecteurs étaient braqués à la fois sur l'intérêt de la mise en place de ladite convention de coopération, mais également sur la volonté d'impliquer l'université et les Centres de recherche dans leur environnement socio-économique. Intention qui va dans le sens des déclarations accordées à la MAP par la secrétaire d'Etat chargée de l'Artisanat et de l'Economie sociale, Jamila El Moussali. «Si les interventions de l'ANPMA dans le domaine de la recherche et du développement viennent à



s'additionner à la consolidation des compétences, à leur qualification et à leur accompagnement par des actions de recherche, il est certain que les filières de production connaîtront un véritable développement aussi bien au niveau de la productivité que celui de la qualité", assura-t-elle. Dans une société marocaine où l'utilisation des plantes aromatiques et médicinales est très répandue, l'utilité sociale de cette convention prend aisément son sens. D'où l'importance de structurer et développer un secteur prometteur, qui regorge d'un grand potentiel médicinal notamment. Pour ne citer que les plantes les plus célèbres, le thym, par exemple, est un désinfectant des voies digestives souvent utilisé en association avec le romarin et la sauge. Il soulage également les digestions difficiles. Le lichen, que l'on trouve dans la région de Béni Mellal, fut utilisé dans le passé pour soigner les infections respiratoires et actuellement la pharmacognosie a montré son efficacité dans un sirop antitussif. Très prisé lui aussi, le laurier, que l'on peut trouver dans la région de Tétouan, est, quant à lui, utilisé pour traiter les crampes abdominales en infusion. Pour parler chiffres, plus de 4.200 espèces ont été identifiées, parmi lesquelles 800 endémiques et 400 classées comme produits à usage médicinal et/ou aromatique, pour une production annuelle qui s'élève à 140.000 tonnes, dont 52.000 T de plantes et 500 T d'huiles essentielles sont exportées, plaçant le Royaume au 12ème rang mondial. Le 15 octobre 2018 Source web par: libération